

BRISCARTS

Le 35^e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier se déroulera du 23 au 24 novembre 2024

Les Parcours d'Ateliers d'Artistes ont pour principe la découverte des artistes et de leurs œuvres dans le cadre de leur atelier. À l'espace Saint-Ravy une exposition avec une thématique différente pour chaque parcours permet au public de découvrir le style de chacun des artistes.

RÈGLEMENT ET INSCRIPTION

Le Dossier de Candidature et d'inscription est téléchargeable sur le site

<http://www.brisccarts.com>

Date limite de réception des Dossiers de Candidature/Inscription

(Formulaire d'inscription + Dossier de candidature + Chèque + Enveloppe timbrée Retour)

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

À envoyer par la Poste à :

Association BRISCARTS – 34 rue Saint-Guilhem 34000 MONTPELLIER

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

1 - POUR LES NOUVELLES CANDIDATURES

Dossier complet

- **Le formulaire d'inscription ci-joint** complété
- **Le dossier de candidature sur papier comprenant :**
 - page 1 :** Nom, Prénom, Nom d'artiste, Pratique artistique, Numéro de Siret,
 - page 2 :** Photo de l'artiste, Adresse de l'atelier, Motivation à intégrer l'association,
 - page 3 - 4 :** Formation, Parcours et Démarche artistique, Liste des dernières expositions,
 - page 5 à 15 :** Présentation d'une œuvre par page avec : Titre, Technique, Dimensions (2D : Hauteur x Largeur en cm – 3D : Hauteur x Largeur x Profondeur en cm)
- **NB :** *La présentation de votre dossier de candidature est très importante pour la délibération du jury. Un modèle de mise en page vous est proposé en exemple. Les rubriques doivent y être respectées, sans nuire à votre créativité.*
- **Le règlement de votre participation** par chèque de 50€ à l'ordre de « BRISCARTS » (35€ pour l'adhésion 2024 et 15€ pour l'inscription au 35^e Parcours).
Dans le cas où le titulaire du chèque est différent du nom de l'artiste, merci de le préciser.
- **Une enveloppe timbrée à votre adresse** pour le retour de votre dossier.

SÉLECTION

Votre candidature sera examinée par un comité composé des 16 membres du Conseil d'Administration qui voteront après concertation la sélection des nouveaux BRISCARTS. Leur décision vous sera communiquée par mail dès la délibération terminée. En cas de refus, votre chèque vous sera renvoyé avec votre dossier.

BRISCARTS

2 - POUR LES BRISCARTS DÉJÀ INSCRITS EN 2024

Les artistes membres de l'association en 2024 désirant participer à cette édition devront envoyer avant le 13 SEPTEMBRE 2024 :

- Le formulaire d'inscription complété,
- Le règlement de leur participation :
Un CHÈQUE de 15€ pour l'inscription au 35^e Parcours à :
Association BRISCARTS - 34 rue Saint-Guilhem 34000 MONTPELLIER
Dans le cas où le titulaire du chèque est différent du nom de l'artiste, merci de le préciser.

3 - POUR LES BRISCARTS 2023 NON-INSCRITS EN 2024

Les artistes non-membres de l'association en 2024 désirant participer à cette édition devront envoyer avant le 13 SEPTEMBRE 2024 :

- Le formulaire d'inscription complété,
- Le règlement de leur participation :
Un CHÈQUE de 50 € (35 € + 15€) pour l'inscription au 35^e Parcours à :
Association BRISCARTS - 34 rue Saint-Guilhem 34000 MONTPELLIER
Dans le cas où le titulaire du chèque est différent du nom de l'artiste, merci de le préciser.

POUR PRÉSERVER LA QUALITE ARTISTIQUE DES PARCOURS QUE NOUS PROPOSONS AUX VISITEURS, NOUS PRÉCISONS CERTAINS POINTS

- *Les artistes ouvriront leur atelier de 11.00 h à 19.00 h pendant les 2 jours du Parcours.*
- *Chaque artiste a la possibilité d'inviter un autre artiste dans son atelier, à condition qu'il ait été validé par le comité de sélection des Briscarts. L'artiste accueillant s'engage à mettre à disposition de son invité son atelier même si sa propre candidature n'était pas retenue.*
- *Les artistes exposants aux BRISCARTS s'interdisent d'accueillir un artiste non validé et d'utiliser la communication des BRISCARTS pour en faire promotion. Les colocataires des ateliers collectifs dont la candidature n'a pas été retenue ne pourront pas présenter leurs œuvres pendant les 2 jours du Parcours.*
- *Le non-respect de ces engagements peut entraîner une exclusion de l'association.*

BRISCARTS

EN PRATIQUE...

Le thème retenu pour l'exposition à l'espace Saint-Ravy est

« MIROIR »

Format imposé : Hauteur 70 cm x Largeur 50 cm

Pour les sculpteurs l'œuvre ne doit pas dépasser (H) 70cm x (L) 50cm x (P) 50cm

APRÈS VOTRE SÉLECTION et AVANT LE 13 septembre 2024
nous faire parvenir à briscarts.secretariat@gmail.com :

Une photo de votre œuvre en rapport avec le thème, format H. 14 cm x L. 10 cm en 300 Dpi,

Une photo récente de vous dans votre atelier, format H. 14 cm x L. 10 cm en 300 Dpi,

Le titre de l'œuvre/Technique/Dimensions pour réaliser Cartel et Catalogue d'exposition

DÉROULEMENT DU 35^e PARCOURS

- **Mardi 19 NOVEMBRE de 8h30 à 14h**

Dépôt des œuvres à l'Espace Saint-Ravy

- **Vendredi 22 NOVEMBRE à 18h**

Vernissage officiel de l'exposition à l'Espace Saint-Ravy

- **Samedi 23 et Dimanche 24 NOVEMBRE de 11h à 19h**

Ouverture au public de votre atelier

- **Jeudi 21, Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 NOVEMBRE de 11h à 19h**

Exposition à l'Espace Saint-Ravy

- **Dimanche 24 NOVEMBRE de 19h à 21h**

Décrochage et récupération des œuvres à l'Espace Saint-Ravy

L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des œuvres exposées. Libre à chaque artiste d'assurer son œuvre pour la circonstance.

Le site : <http://www.brisccarts.com> reprendra ces informations qui y seront téléchargeables.

BRISCARTS

35^e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier - 23 / 24 novembre 2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à adresser à BRISCARTS – 34 rue Saint-Guilhem 34000 Montpellier
ET à envoyer par mail à briscarts.secretariat@gmail.com

AVANT VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

À remplir obligatoirement et lisiblement, les informations étant utilisées sur la plaquette du Parcours.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

NUMÉRO SIRET :

TÉLÉPHONE : MAIL :

SITE INTERNET : INSTAGRAM :

NOM D'ARTISTE À UTILISER :

ADRESSE DU LIEU D'EXPOSITION :

DOMAINE ARTISTIQUE que vous souhaitez utiliser :

Peinture, Dessin, Gravure, Sculpture, Photographie, Céramique, Encre, Mosaïque, Collage, Verre, Art numérique, Installations, Assemblages...

ATELIER ACCESSIBLE aux personnes à mobilité réduite : Oui Non

J'accepte le règlement du Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier et en particulier les décisions du conseil d'administration des BRISCARTS. Les artistes exposants aux BRISCARTS s'interdisent d'accueillir un artiste non validé par le Conseil d'Administration et notamment d'utiliser la communication des BRISCARTS pour en faire l'information. Les colocataires des ateliers collectifs dont la candidature n'a pas été retenue ne pourront ouvrir leur partie d'atelier, ni présenter des œuvres pendant les 2 jours du Parcours. J'autorise l'association Les BRISCARTS à utiliser mes photos (œuvre et portrait en atelier) pour sa communication. L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des œuvres exposées. Libre à chaque artiste d'assurer son œuvre pour la circonstance.

À le

SIGNATURE

briscarts@gmail.com

<http://www.briscarts.com>

Adresse postale : BRISCARTS – 34 RUE SAINT-GUILHEM 34000 MONTPELLIER